



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller départemental

Lunéville, le 21 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE A L'ANNONCE DU **GOVERNEMENT RELATIVE A LA REFORME** **CONSTITUTIONNELLE**

Le 21 mars dernier, la Ministre Nicole BELLOUBET, Garde des sceaux, a réaffirmé, lors de la Séance des Question d'Actualité au Gouvernement, souhaiter restreindre les droits de l'opposition au Parlement, dans le cadre de la réforme constitutionnelle à venir. Première fois depuis le début du quinquennat : les groupes d'opposition ont alors quitté l'hémicycle.

C'est un coup donné au débat démocratique !

En effet, l'exécutif souhaite limiter drastiquement le droit d'amendement des parlementaires.

Pourtant, il s'agit d'un droit constitutionnel. Il permet aux parlementaires de proposer la modification d'un texte de l'exécutif. La pluralité d'opinions contribue à imaginer des textes législatifs équilibrés.

En diminuant ainsi les droits de l'opposition, la majorité tourne le dos à la démocratie !

Cette évolution de régime représente une véritable menace pour la vitalité démocratique et un déséquilibre entre les pouvoirs.

Le gouvernement s'apprête à donner raison à Philippe Bouvard lorsqu'il dit : "L'Assemblée nationale est une réunion de parlementaires auxquels le gouvernement ne demande plus leurs avis que s'ils sont majoritairement d'accord"

A méditer sans modération...